

Le recensement de 1901 fera voir que durant la dernière décade le progrès intellectuel de notre province s'est encore accentué. Nous sommes fiers de ces résultats, et Dieu nous garde de retirer à nos écoles l'encouragement gouvernemental à cause de la modicité de nos ressources. Mais n'est-il jamais venu à l'esprit des hommes publics d'Ottawa, quand ils remuaient à la pelle les millions entassés dans leur caisse par notre système d'impôts indirects, ne leur est-il jamais venu à l'esprit que, de toutes les fonctions distribuées par la constitution de 1867, il n'en est pas de plus importante que celle d'instruire le peuple ? Le pouvoir fédéral verra-t-il qu'il aura beau creuser la voie du Saint-Laurent de son embonchure jusqu'aux grands lacs pour livrer pas-ages aux plus gros vaisseaux, couvrir de soldats la frontière, peupler les solitudes de l'Ouest, relier par de nouvelles voies ferrées les deux océans, il n'aura rien de fait de durable, rien de décisif, pour la grandeur du pays, s'il réduit à la mendicité les gouvernements qui tiennent en leurs mains les cerveaux et les cœurs des générations nouvelles ?

N'en faut plus ! Mais qu'on nous les laisse ! (1)

L'ÉTRANGER. — Alors, si je comprends bien, vous avez en France deux sortes d'associations ?

LE MINISTRE. — Vous l'avez dit : celles que le gouvernement voit d'un bon œil et celles qu'il voit d'un mauvais œil.

L'ÉTRANGER. — Pour celles que vous voyez d'un bon œil, vous devez souhaiter qu'elles aient le plus de membres possible ?

LE MINISTRE. — Naturellement.

L'ÉTRANGER. — Pour celles que vous voyez d'un mauvais œil, votre vœu doit être de les voir se raréfier et disparaître au plus tôt ?

(1) Nous reproduisons de la *Croix* (Paris) cette charge très amusante, où l'écrivain met bien en relief l'absurde manière de faire du gouvernement français, qui interdit aux gens d'être Jésuites, Dominicains, etc., et qui en même temps n'admet pas qu'ils cessent de l'être. RÉD.